

Habilitation électrique B0-H0-HOV

Mis à jour le 11 juillet 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Travailler à proximité de zones à risque électrique.

Public visé

Salarié, Particulier, Individuel, Demandeur d'emploi.

Rythme

Temps plein

Durée en centre

14 heures

Validation

Attestation de fin de formation et d'acquis.
Avis pour l'habilitation électrique par l'entreprise.

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Évaluation tout au long de la formation via le livret de formation.

Nombre de participants

10

Entrée et sortie permanente

Oui

Objectifs professionnels

Travailler sur des opérations d'ordre non électrique en toute sécurité dans des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réservé aux électriciens).

Contenu

A la suite de cette formation, vous serez en capacité de :

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoire, local ou champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de travaux ou de chantier ou d'exploitation électrique ou de consignation ou de son employeur
- Maîtriser la manipulation du matériel ou outillage dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations

Modalités pédagogiques

En présentiel.
Groupe dédié (effectif maximum 10 personnes).

Profil des intervenants

Professeurs de l'Education Nationale.
Formateurs expérimentés.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative et active.
Alternance de mises en situation pratiques et d'apports théoriques.

Moyens pédagogiques

Salle de technologie avec ordinateur.
Matériels électriques de mise en situation.
Atelier d'électrotechnique.

Durée

14h pour une formation initiale. 7 h pour un recyclage.

Délais et modalités d'accès

Nous contacter.

Financements possibles

23 € / H stagiaire en inter entreprise.

Habilitation électrique B0-H0-HOV

Tarif en intra sur devis.
Aide Individualisée à la Formation (AIF) Pôle Emploi.
Plan de développement des compétences.

Poursuite de parcours

Une fois la formation réalisée, l'entreprise peut donner une attestation d'autorisation de travail.

Référent handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un accompagnement spécifique pourra être réalisé après étude du dossier.

Réseau

- GRETA des Ardennes – Secteur Industriel Sedan
- 11 rue Jean Jaurès
08200 Sedan
- apprentissage.jbc@greta-ardennes.com
- 03 51 25 23 03
- SIRET : 19080008600026
- Numéro d'activité : 2108P000408